

Réunion de la S.O.P.H.A.U. le samedi 14 décembre 1968

Maison de l'Inde, 7 boulevard Jourdan, Paris XIVe

--

M. LEVEQUE ouvre la séance à 9 h.

Ont signé le feuille de présence : Mmes Mlles MM. AMOURETTI (Aix-en-Provence), BONNEAU (Caen), CABANES (Nantes), CADOUX (Amiens), CHASTAGNOL (Nanterre), CLAVEL (Besançon) COUPRY (Bordeaux), DESANGES (Nantes), DUMONT (Limoges), DUVAL (Lille), ETIENNE (Bordeaux), FEVRIER (Aix-en-Provence), FEUVRIER (Grenoble), FOUCHER (Tours), FREZOULS (Strasbourg), GARLAN (Remmes), HARMOND (Rouen), LARONDE (Grenoble), LE GAIL (Sorbonne), LEGLAY (Lyon), LEPELLEY (Amiens), LEROY (Caen), LÉVÊQUE (Besançon), MANGIN (Dijon), MARTIN (Dijon), MESLIN (Remmes), MONSUEZ (Toulouse) représentant l'A.P.L.A.E.S., MOSSE (Clermont-Ferrand), PAYRAU (Poitiers), PETIT (Grenoble), PIETRI (Sorbonne), REGNOT (Clermont-Ferrand), ROUGÉ (Lyon), THELAMON (Remmes), VAN EFFENTERRE (Sorbonne), VATIN (Aix-en-Provence) VERCOUTTER (Lille), VIAL (Lyon), VIDAL (Rouen).

Excusés : MM. BORIUS (Tours), BOURRIOT (Sorbonne), BRIANT (Tours)
DUCAT (Nice), PIETRI

Admission de nouveaux membres

M. ANNEQUIN, Assistant, Besançon

M. FABRE, CIU, Pau.

M. DEBORD, Assistant, Bordeaux

M. BOST, Assistant Bordeaux

Mlle QUET, Assistante, Nantes

Mme GREFFE, assistante, Nancy

Mme DUCAT, Assistante, Nice

Mme LEDUC, Assistante, Toulouse

M. AFFHOLDER, Assistant, Brest

Mlle VIAL, Assistante, Lyon

Mlle COUILLOU, Assistante, Lyon

Mme REBUFFAT, Chargé d'enseignement d'archéologie à Nantes.

Modification des statuts

M. LEVEQUE propose qu'à l'avenir les professeurs des spécialités voisines et les assistants d'histoire ancienne soient admis sans débats. Le parrainage paraît superflu, et M. LEVÊQUE propose de modifier en ce sens les statuts.

M. VAN EFFENTERRE et M. CHASTAGNOL demandent que l'admission de droit soit limitée aux enseignants d'histoire ancienne et que des sympathisants (assistants retournés dans l'enseignement secondaire) puissent rester membres de la Société.

L'admission de droit des assistants d'histoire ancienne est acquise par un vote à l'unanimité.

Place de l'histoire ancienne

M. LEVEQUE salue la présence de M. MONSUEZ qui représente l'A.P.L.A.E.S. et rappelle que lui-même a représenté la Société au congrès de l'A.P.L.A.E.S. ; il a constaté que les littéraires rejoignent la position de notre Société sur la place de l'histoire ancienne, qui fait partie organiquement de l'histoire, ce qui

n'entrave nullement la création éventuelle de cycles interdisciplinaires consacrés à l'étude de l'Antiquité, avec la participation de la philologie, de la littérature, et de l'histoire ainsi que de l'archéologie...

M. MONSUEZ pense que cette discussion est née d'un malentendu ; il s'agit d'harmoniser la préparation des étudiants par une collaboration entre spécialistes, l'histoire ancienne gardant sa place naturelle au sein de l'histoire.

Après une intervention de M. VAN EFFENTERRE, MM. ETIENNE et LÉVEQUE concluent sur le désir de collaboration qui se manifeste dans les deux sociétés, et sur la nécessité de s'en tenir au vote de notre Société le 19 octobre 1968.

Renouvellement du bureau.

Le bureau étant renouvelable par tiers tous les ans, un vote a lieu pour pourvoir au remplacement de Mlle MOSSE et de M. ROUGE, tirés au sort comme sortant. Les résultats sont les suivants :

Mlle MOSSE 28 voix, 1 abstention

M. ROUGE, 28 voix, 1 abstention

Mlle MOSSE et M. ROUGE sont donc réélus.

M. LÉVEQUE annonce que le bureau se réunira aussitôt après l'assemblée pour élire un nouveau président de la Société.

Compte-rendu des activités de la Société

1) M. LÉVEQUE rappelle qu'une société des Professeurs d'histoire de l'Université est en formation ; sans concurrencer la Société des Professeurs d'histoire et géographie de l'enseignement public, elle sera une fédération des sociétés de spécialistes de l'enseignement supérieur.

2) M. LÉVEQUE fait part des démarches concernant les concours de recrutement à la suite du vœu de la Société émis le 19 octobre 1968 demandant que le programme du C.A.P.E.S. soit intégré dans celui de l'Agrégation, et que l'Agrégation féminine soit réorganisée sur le modèle de l'Agrégation masculine. Aucun de ces vœux n'a été suivi du moindre effet.

3) M. LÉVEQUE rappelle la réorganisation prévue des programmes d'histoire des lycées. Les programmes du Premier Cycle offriront une vue panoramique de l'histoire de l'antiquité à nos jours.

En ce qui concerne le deuxième Cycle, parmi trois projets établis à ce jour, le plus intéressant du point de vue de la Société est celui présenté par l'Inspecteur Général HUBAC, qui prévoit l'étude des grandes civilisations du passé, alors que les deux autres projets ignorent les périodes antérieures à 1789 ou 1848. M. LÉVEQUE est intervenu à ce sujet auprès du ministère (entrevue avec le recteur GAUTHIER) et auprès des inspecteurs généraux.

Sur une intervention de M. MONSUEZ, M. LÉVEQUE précise qu'il n'y a aucune chance de voir l'étude de l'Antiquité s'harmoniser avec celle du latin et du grec mais une démarche commune de l'A.P.L.A.E.S. et de notre Société lui paraît utile.

M. VAN EFFENTERRE insiste pour associer à cette démarche les médiévistes et modernistes tout aussi concernés. Il note à ce sujet des prises de position favorables à l'histoire dans les milieux scientifiques (articles de M. FOURASTIÉ), et il pense que l'on pourrait agir par des articles dans la presse.

4) M. LÉVEQUE présente ensuite le problème des thèses, en soulignant que la thèse complémentaire est condamnée puisque la loi d'orientation spécifie que le doctorat d'Etat est acquis par la soutenance d'une thèse.

La thèse complémentaire n'existera plus, et encore s'ils le désirent, que pour ceux qui ont déjà mené leur travail à son terme et qui soutiendront leurs thèses cette année.

Sur une remarque de M. MONSUEZ indiquant que M. PERRET avait émis devant l'A.P.L.A.E.S. le vœu que la thèse de Troisième Cycle devienne la thèse de Doctorat d'Etat, M. LÉVÊQUE constate que cette position extrême correspond à un désir de la S.O.P.H.A.U.: la thèse d'Etat devrait être courte. Mais tout dépend dans ce domaine des directeurs de thèse.

La possibilité de soutenir la thèse sur exemplaire dactylographié, avec promesse d'imprimer, a été soulevée dans des entrevues avec le Ministre ; cette question peut se régler par un décret d'application de la loi d'orientation, ou bien dans le cadre de chaque université autonome.

M. VAN EFFENTERRE rappelle qu'il s'agit d'un grade national, et M. ETIENNE craint qu'une soutenance sur exemplaire dactylographié n'entraîne la disparition des crédits d'impression des thèses, et que la moindre diffusion des travaux qui en résulterait ne soit le signe d'une dévaluation du Doctorat d'Etat.

M. LÉVÊQUE n'est pas de cet avis, et considère que l'accès à un E.P.T. (Emploi de Professeur Titulaire) réclamera, tout comme l'accès à une chaire précédemment, une publication de valeur.

Un vote d'orientation a lieu alors sur cette question, avec les résultats suivants :

- 15 voix pour la soutenance des thèses sur exemplaire dactylographié
- 8 voix contre
- 5 abstentions déclarées.

5) M. LÉVÊQUE évoque le calendrier de l'année qui s'ouvre, puisque la Société reprend le rythme normal de ses réunions, après la réunion extraordinaire du 19 octobre. La réunion de printemps aura à son ordre du jour l'état de l'enseignement de l'histoire ancienne, et le rapport de MM. ETIENNE et VILLARD sur le thème fixé à la réunion de la Société le 24 février 1968 : "Rapports entre l'histoire ancienne et l'archéologie". Cette réunion aura lieu à Lyon si possible, dans la deuxième quinzaine d'avril, M. LE GALL ayant fait observer que le mois de mai était une date un peu tardive. Le bureau est chargé de fixer la date exacte.

Publication de la Société

1) M. VAN EFFENTERRE indique que le travail de la commission chargée de rassembler la documentation avance lentement. Cette commission comprend M. VERGOUTTER pour l'Orient, M. VAN EFFENTERRE et Melle MOSSÉ pour la Grèce, MM. HARMAND et LE GALL pour Rome. M. VAN EFFENTERRE propose que M. NICOLET se joigne à la commission.

Il est prévu de publier un manuel des institutions de l'Antiquité, plus historique que ceux qui sont actuellement disponibles, et assez détaillé. Le travail s'ordonnerait par fascicules, sur le modèle des fascicules de révision de la Cambridge Ancient History. Le travail se présenterait de façon diverse suivant les branches de l'histoire ancienne : pour l'Orient, il faudrait faire avancer des recherches précises, pour la Grèce, il faudrait sortir des institutions athéniennes et se pencher sur d'autres cités, grâce aux inscriptions ; pour Rome, il faut envisager des recherches de détail, avec l'aide notamment de la prosopographie.

MM. ETIENNE et FOUCHER, ayant rappelé que certains avaient déjà offert des articles, M. LÉVÊQUE lance un appel à tous ceux qui voudraient collaborer, et fait aussitôt circuler une liste définissant quatre thèmes :

- 1) Organisation politique
- 2) Institutions
- 3) Religion sous l'aspect des institutions
- 4) Vie économique et sociale.

Les absents seront invités à s'adresser à M. VAN EFFENTERRE.

2) M. LÉVEQUE rappelle sa suggestion relative à la publication d'un dictionnaire des antiquités relativement développé, à l'usage des étudiants ; les éditions Bordas, avec la collaboration de M. ROUGE, préparent un ouvrage luxueux pour le grand public cultivé ; la librairie Larousse a aussi un projet.

M. PETIT ayant rappelé l'existence du Lexikon der alten Welt, M. LÉVEQUE indique que ce dictionnaire destiné aux étudiants devrait rester d'un prix abordable.

M. MARTIN considère que l'on devrait faire cette publication en collaboration avec des éditeurs étrangers, pour avoir ainsi la collaboration de collègues étrangers particulièrement compétents, et alléger les frais grâce à une publication en plusieurs langues. Des éditeurs français comme Hachette ou Hazan travaillent dans de telles conditions.

M. LÉVEQUE conclut sur la nécessité de former un comité directeur si le projet doit avancer, et propose de reprendre la question lors de la réunion d'avril.

Les nouvelles modalités de l'enseignement de l'histoire ancienne

M. LÉVEQUE indique qu'un tiers des réponses seulement est parvenu à M. PIETRI sur le questionnaire de novembre dernier. Les retardataires sont priés de répondre avant février 1969 afin qu'un document de synthèse puisse être établi.

M. DESANGES fait remarquer que certaines réponses pouvaient être fournies immédiatement tandis que d'autres sont toujours en suspens (contrôle des connaissances par exemple).

M. LÉVEQUE propose de procéder à un échange d'informations.

1) Les rapports de l'histoire avec la géographie sont examinés en premier, sur des questions de MM. FREZOULS et HARMAND.

M. CHASTAGNOL rappelle le besoin de préparer tous les étudiants aux concours de recrutement, où les deux disciplines continueront de figurer puisqu'on peut difficilement discocier l'enseignement de l'histoire de celui de la géographie dans les établissements du second degré.

L'association de l'histoire et de la géographie en une seule U.E.R. est envisagée à Lyon, Tours, Poitiers, Limoges, Dijon, Amiens, Bordeaux (qui souhaite former un établissement public), Besançon, Lille (peut-être). A Rennes, M. MESLIN indique que la recherche sera commune, mais que l'enseignement sera séparé.

A Toulouse et à Aix-en-Provence les géographes se rapprochent des sociologues. A Caen, les géographes s'allient aux géologues.

A Strasbourg, il y aura une U.E.R. regroupant des géographes avec des scientifiques, tandis que les historiens formeront une autre U.E.R. avec les archéologues et les historiens de l'art.

A Grenoble, la séparation est réalisée, ainsi qu'à Paris où l'histoire se scinde en quatre U.E.R.

2) M. LÉVEQUE invite ensuite à examiner les enseignements du Deuxième Cycle, l'avenir des concours dépassant le cadre de la Société.

M. ROUGE indique que le certificat L comporte trois options à Lyon (histoire politique, économique, religieuse), le Cl étant la partie d'histoire ancienne du certificat L.

M. VAN EFFENTERRE indique qu'à la Sorbonne le certificat L comme les Cl offrent deux programmes différents : l'un a un centre d'intérêt commun à travers l'histoire de l'Orient, de la Grèce et de Rome, tandis que l'autre se fonde sur des points particuliers.

Sur une question de M. LÉVEQUE, M. VAN EFFENTERRE indique que les étudiants semblent se partager également entre les deux possibilités qui leur sont offertes, avec un léger avantage pour le programme à questions séparées.

M. LEROY demande si les littéraires profitent comme à Caen de la possibilité qui leur est offerte de préparer un Cl d'histoire ancienne. M. FEVRIER indique que cela se produit à Aix-en-Provence pour le Cl Economie et Société, dont la préparation est

fondée sur l'épigraphie. M. FOUCHER note aussi à Tours la présence d'étudiants de lettres au Cl d'archéologie classique.

M. FREZOULS note en revanche la tendance opposée à Strasbourg.

Devant cette diversité, M. VAN EFFENTERRE regrette la "babelisation" déjà très avancée de notre discipline.

En ce qui concerne le cours théorique, M. CHASTAGNOL note que la question ne se pose pas en troisième année d'enseignement supérieur. La participation des étudiants apparaît variable. M. DESANGES constate qu'à Nantes les étudiants sont favorables au maintien du cours si d'autres exercices s'y ajoutent ; mais l'usage de l'amphithéâtre semble repoussé par eux. Les étudiants semblent rechercher une "solution de type Oxfordien pour une université de masse".

M. ETIENNE pose alors le problème de la place de l'enseignement, car l'assistant finit par faire le travail du professeur. M. LÉVÊQUE insiste sur le problème du travail des jeunes chercheurs. A une question de Melle AMOURETTI qui s'inquiète du travail réclamé des assistants par le système de la notation continue, M. LÉVÊQUE répond que la notation dans chaque séance de 8 à 10 étudiants répartis en deux équipes, l'une pour l'exposé et l'autre pour la critique, n'exige pas un travail de correction spécial.

MM. DESANGES, LE GALL et PETIT s'inquiètent de l'activité réelle de tous les étudiants d'un groupe, et de leur faible temps de parole.

M. LÉVÊQUE considère que la reconversion pédagogique est inévitable pour appliquer la notation continue ; ce système est appliqué à Besançon depuis 4 ou 5 ans. En réponse à une question de M. PETIT, M. LÉVÊQUE indique qu'une dissertation et une interrogation sont maintenues pour tous. Le professeur et les assistants sont à égalité pour les corrections.

3) Les enseignants du Premier Cycle sont alors examinés. M. ETIENNE considère que la notation continue doit s'accompagner d'une forme nouvelle des examens. Il faut des groupes de discussion mais, pour éviter les gens trop habiles qui confisquent le travail d'autrui, un dossier écrit est exigé qui offre une garantie pour la note.

A cette note d'exposé s'ajoutent deux notes obtenues lors d'examens blancs, le 15 février et le 1er mai, qui se passent par écrit, sauf pour les langues vivantes.

Au 15 juin, date de la fin des cours, chaque étudiant se trouve pourvu de trois notes par matière. Ceux qui ont plus de la moyenne sont reçus au D.U.E.L. Un rattrapage oral a lieu immédiatement pour ceux dont la moyenne est comprise entre 8 et 10. Les étudiants ayant obtenu moins de 8 ont échoué.

M. ETIENNE conclut en soulignant l'allongement de la scolarité effective jusqu'au 15 juin, tandis que la maintien d'un examen traditionnel en octobre ne repousse pas la rentrée au delà du 1er novembre. La dispense d'assiduité reste dans ces conditions exceptionnelle.

M. CHASTAGNOL présente le cas des "semi-assidus", qui commencent par être assidus et se découragent devant leurs résultats. Ces étudiants devront faire un choix avant le milieu de l'année.

M. FEVRIER appuie cette solution et indique qu'à Aix-en-Provence, chaque étudiant de 2ème année de D.U.E.L. doit posséder quatre notes (deux d'écrit et deux d'oral). La notion de profil de l'étudiant est introduite, qui ne tient pas compte de la moyenne mais de la progression durant l'année.

M. FREZOULS signale qu'à Strasbourg l'étudiant doit satisfaire à un certain nombre d'épreuves, y compris des exercices nouveaux comme l'essai en une semaine, et le test d'assimilation sur une conférence d'un enseignant extérieur au cycle d'études. L'étudiant garde la possibilité de récuser une épreuve.

M. CHASTAGNOL indique que deux sujets au choix peuvent être fournis.

M. PETIT craint que la notation continue n'expose à des contestations de la part des étudiants qui ne verront plus leurs déficiences de façon aussi évidente que dans les exercices courants.

4) Mlle CLAVEL et M. LÉVÊQUE exposent ensuite l'organisation de l'enseignement dans le Premier Cycle à Besançon. Chacune des deux années exige trois "unités de valeur", avec une dominante. Les étudiants peuvent prendre l'histoire ancienne dès la première année. L'histoire ancienne est accessible à tous les étudiants comme option, mais elle est rare dans les dominantes autres que l'histoire, exception faite des lettres classiques (1/5 de l'auditoire est formé de non-historiens). Chaque unité de valeur correspond à quatre heures. Les langues anciennes ou vivantes ne sont pas sanctionnées à l'examen.

A l'intérieur de l'unité de valeur d'histoire ancienne, l'histoire grecque s'ordonne tout au long de l'année autour de trois thèmes ; le cours est suivi d'une discussion. En histoire romaine, après un cours, quatre groupes travaillent du 15 février à Pâques chacun sur un thème ; chaque semaine, il y a une discussion avec l'enseignant.

M. FEVRIER indique qu'à Aix-en-Provence, le système de la réforme Fouchet est maintenu, avec un enseignement de complément pour les étudiants de lettres classiques et modernes.

M. ETIENNE indique que la réforme Fouchet est maintenue à Bordeaux. La multidisciplinarité est refusée pour garder une formation propre aux historiens depuis le Premier Cycle. L'enseignement supérieur est-il fait pour les indécis et les médiocres ? Il ne faut donc pas pénaliser ceux qui ont une vocation nette.

M. CHASTAGNOL indique qu'à Nanterre la difficulté vient de l'autonomie de chaque département. Pour la première année, un système de "cubes" a été établi.

MM. PETIT et LEROY posent le problème de l'ampleur des "cubes".

M. ROUGE indique qu'à Lyon le manque d'enseignants oblige à réduire à 2 heures l'enseignement d'histoire ancienne en 2ème année de Premier Cycle.

Mais la réforme Fouchet a disparu en 1ère année, au profit d'un système de "valeur-crédit" ; l'enseignement est pluridisciplinaire, avec de l'histoire et de la géographie, une option de langues anciennes ou vivantes, des sciences de l'homme et 3 heures prises à l'extérieur. La question du passage automatique de première en seconde année se pose.

M. LÉVÊQUE indique la création à titre expérimental à Besançon d'une unité de valeur de "Méthodologie des sciences humaines", comportant des cours "fondamentaux" et des travaux dirigés par des spécialistes de diverses disciplines sur un thème (la Ville).

Questions diverses

A propos de l'organisation de l'enseignement, M. LE GALL pose le problème du recrutement des assistants, et demande où en est la "Bourse des Assistants".

M. LEPELLEY soulève la question de la réimpression en France des ouvrages épuisés, afin d'éviter les procédés de certaines officines étrangères.

M. LÉVÊQUE conclut en remerciant les membres de la Société pour le concours qu'ils lui ont apporté durant sa présidence, et lève la séance à 12 h 25.